

# News Release

Minister for  
International  
Trade



# Communiqué

Ministre du  
Commerce  
extérieur

SOUS EMBARGO JUSQU'À 20H00

N<sup>o</sup> 231

Le 2 octobre 1989

## LAURÉATS DU PRIX D'EXCELLENCE A L'EXPORTATION CANADIENNE DE 1989

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a le plaisir d'annoncer les lauréats du Prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1989. En reconnaissant les réalisations des lauréats de cette année, monsieur Crosbie a déclaré : "Le commerce est vital pour le Canada. Nos exportations globales représentent trois millions d'emplois au Canada et un tiers de tous les biens que nous produisons. Il est donc tout à fait approprié d'honorer les entreprises canadiennes qui ont largement contribué à l'expansion de la capacité d'exportation du Canada. Les Prix d'excellence à l'exportation canadienne sont un symbole d'excellence en matière d'exportation. Nous félicitons les lauréats de cette année pour leur succès retentissant sur les marchés extérieurs".

Voici la liste des lauréats du Prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1989 : **Division Canadair, Bombardier Inc.** de Montréal (Québec); **Chemetics International Company Inc.** de Vancouver (Colombie-Britannique); **Connors Bros., Limited** de Blacks Harbour (Nouveau-Brunswick); **Eicon Technology Corporation** de Montréal (Québec); **General Motors du Canada Limitée** d'Oshawa (Ontario); **Inco Limited** de Toronto (Ontario); **Klöckner Stadler Hurter Ltée** de Montréal (Québec); **Med-Eng Systems Inc.** de Gloucester (Ontario); **Newbridge Networks Corporation** de Kanata (Ontario); **Novacor Chemicals Limited** de Calgary (Alberta); **Philips Électronique Ltée, Centre des produits,- T.D.S.** de Montréal (Québec); **Pro-Eco Limited** de Mississauga (Ontario); **Tembec Inc.** de Témiscamingue (Québec); **Terra Nova Fishery Co., Ltd.** de Saint-Jean (Terre-Neuve); et **WestCan Alfalfa Inc.** de Regina (Saskatchewan).

Le Prix d'excellence à l'exportation canadienne honore les sociétés canadiennes qui ont non seulement augmenté leurs exportations mais aussi exporté avec succès de nouveaux produits ou accédé à de nouveaux marchés. Les entreprises sont choisies parmi plusieurs centaines de candidatures par un Comité de sélection composé de personnalités canadiennes, notamment de gens d'affaires, de chefs syndicaux, de journalistes et de représentants d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

Les lauréats précédents ont signalé que le prix reçu avait eu une incidence considérable sur le profil de leurs entreprises au Canada et sur leurs ventes à l'étranger. Les lauréats reçoivent une plaque portant l'emblème du Prix d'excellence à l'exportation canadienne ainsi qu'un bref énoncé des réalisations de l'entreprise. Ils peuvent utiliser l'emblème du prix dans leur publicité et leur matériel promotionnel pendant les trois années qui suivent l'attribution du prix. Les lauréats reçoivent également un fanion portant l'emblème du prix et des insignes ayant la forme de l'emblème pour leurs employés.

Depuis le lancement du programme en 1983, le Prix d'excellence à l'exportation canadienne a couronné 95 lauréats. Les prix sont parrainés par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada dans le cadre de son mandat permanent qui vise à promouvoir les activités commerciales et à informer les exportateurs canadiens des divers programmes et services mis à leur disposition. Tant les exportateurs chevronnés que les sociétés prêtes à exporter peuvent obtenir des renseignements précis sur les exportations en communiquant avec l'un des 11 centres du commerce international répartis à travers le Canada ou par l'intermédiaire des délégués commerciaux du Canada en poste à l'étranger. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'exportation et les services offerts, notamment des détails sur les programmes d'aide à l'exportation, il suffit de communiquer en tout temps avec Info Export au numéro 1-800-267-8488. Au cours de l'année financière 1988-1989, les 818 agents du commerce du Canada en poste dans le monde entier ont permis aux entreprises canadiennes de réaliser des exportations d'une valeur de 5,1 milliards de dollars.

Monsieur Crosbie a ajouté : "Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a pour mandat de contribuer à favoriser les intérêts canadiens à l'exportation. Cependant, l'élément clé de nos succès à l'exportation réside dans la détermination et l'initiative dont font preuve les entreprises canadiennes. Le Prix d'excellence à l'exportation canadienne reconnaît les efforts déployés pour y parvenir. Les lauréats de cette année illustrent bien l'ingéniosité nécessaire pour connaître le succès dans les années à venir et sont un objet de fierté pour tous les Canadiens".

-30-

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent s'adresser au:

Service de relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874